



ADAPTATION FUND

## Adaptation au changement climatique dans les situations de fragilité et les pays touchés par des conflits : leçons tirées du portefeuille d'opérations du Fonds pour l'adaptation

JANVIER 2024

Réunion de concertation avec des parties prenantes au Ghana  
(Crédit photo : Fonds pour l'adaptation)



# Table des matières

<b>LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>i</b>
<b>RÉSUMÉ ANALYTIQUE.....</b>	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>LIMITES DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>7</b>
<b>MÉTHODE.....</b>	<b>9</b>
<b>CRISE CLIMATIQUE DANS LES CONTEXTES DE CONFLIT ET DE FRAGILITÉ : LES ENJEUX .....</b>	<b>11</b>
<b>RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION .....</b>	<b>15</b>
<b>ÉTHIOPIE .....</b>	<b>16</b>
<b>RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE .....</b>	<b>20</b>
<b>MALI .....</b>	<b>24</b>
<b>PROJET RÉGIONAL.....</b>	<b>28</b>
<b>LEÇONS TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE : LES ÉTUDES DE CAS .....</b>	<b>33</b>
<b>RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS .....</b>	<b>37</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>41</b>

# Avertissement

Les constatations, les interprétations et les conclusions exprimées dans cette étude ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Fonds pour l'adaptation, du Conseil d'administration du Fonds pour l'adaptation ni de son secrétariat. Le Fonds pour l'adaptation n'est pas responsable des erreurs, omissions ou incohérences qui pourraient apparaître dans les informations communiquées, ni de l'utilisation ou de la non-utilisation des informations, des méthodes, des procédés ou des conclusions présentés dans cet ouvrage. Ce document ne peut être reproduit ou distribué sans l'autorisation préalable du Fonds pour l'adaptation.

# Liste des sigles et abréviations

<b>AFCIA</b>	Accélérateur d'innovations climatiques du Fonds pour l'adaptation
<b>CCNUCC</b>	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
<b>CICR</b>	Comité international de la Croix-Rouge
<b>EDA</b>	Accès direct amélioré
<b>FCV</b>	Fragilité, conflits, violence
<b>FVC</b>	Fonds vert pour le climat
<b>FSI</b>	Indice des États fragiles
<b>GIEC</b>	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
<b>Le Fonds</b>	Fonds pour l'adaptation
<b>MINUSMA</b>	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>OMM</b>	Organisation météorologique mondiale
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>ONU-Habitat</b>	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
<b>OSC</b>	Organisation de la société civile
<b>PBV</b>	Pays du bassin de la Volta
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PNUE</b>	Programme des Nations Unies pour l'environnement
<b>SMHN</b>	Services météorologiques et hydrologiques nationaux
<b>SMT</b>	Stratégie à moyen terme



# Résumé analytique

Le changement climatique pose un défi mondial pressant. Cependant, ses effets, dont les phénomènes météorologiques extrêmes, la pénurie de ressources et les déplacements de population, peuvent être particulièrement préjudiciables dans les États fragiles et touchés par des conflits. Ces pays se heurtent à des défis complexes qui exacerbent davantage les problèmes de sécurité.

La présente étude examine les efforts déployés par le Fonds pour l'adaptation (le Fonds) pour faire face aux problèmes d'adaptation au changement climatique et renforcer la résilience dans les pays fragiles et touchés par des conflits. Elle expose les principales constatations, difficultés et opportunités liées aux projets examinés, et dégage des enseignements permettant d'améliorer les interventions futures.

La méthodologie appliquée à cette étude comprenait un examen approfondi de la littérature pertinente, une analyse synthétique des politiques et lignes directrices du Fonds liées à l'étude, et un examen de certains documents de projet. Des entretiens semi-structurés ont été menés avec les chefs de projet dans le but de comprendre les approches adoptées dans les projets, leur efficacité et les enseignements qui en ont été tirés.

L'étude a relevé divers **défis** liés à la mise en œuvre des projets d'adaptation au changement climatique dans les situations de fragilité. En Syrie, par exemple, l'insécurité et la pénurie de travailleurs qualifiés font peser des risques considérables sur la réussite des opérations. L'Éthiopie fait

face à l'instabilité et à des conditions météorologiques imprévisibles, tandis que le Mali est confronté à des sécheresses, à des inondations et à la menace de l'extrémisme violent et du terrorisme. Les pays africains membres de l'Autorité du Bassin de la Volta (Burkina Faso, Mali, Bénin et Togo) rencontrent des difficultés dues à l'instabilité politique et à la précarité des infrastructures rurales. De plus, la restructuration incessante des gouvernements perturbe et retarde les projets du Fonds dans certains pays.

Malgré ces difficultés, l'étude recense des **possibilités** d'améliorer la résilience climatique dans les situations de fragilité. Elle souligne l'importance d'appréhender la gestion des risques différemment lorsque l'on travaille dans des pays touchés par un conflit, tenant compte des défis singuliers auxquels ils sont confrontés. Les mécanismes institutionnels peuvent jouer un rôle crucial dans l'atténuation des risques, et les stratégies interdisciplinaires et coordonnées portent en elles la promesse du succès des financements climatiques.

L'analyse des études de cas a permis de **tirer plusieurs enseignements**, à savoir :

- **Dans les États fragiles et touchés par des conflits, il est essentiel d'investir dans le renforcement des capacités et des institutions afin d'exécuter les financements climatiques de manière efficace.**
- **Il est indispensable de garantir l'appropriation des projets de financement climatique par les acteurs locaux pour assurer la pérennité et le succès de ces projets.**



Une équipe du Fonds pour l'adaptation visite une zone touchée par la sécheresse au Ghana où un projet aide à mettre en place un système de gestion intégrée des inondations et de la sécheresse. (Crédit photo : Fonds pour l'adaptation)

- Les projets de financement climatique menés dans ces contextes doivent être souples et adaptables en fonction de l'évolution des circonstances sur le terrain.
- L'établissement de partenariats solides entre les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé est essentiel pour assurer des financements climatiques adéquats dans les États fragiles et touchés par un conflit.
- Le suivi et l'évaluation sont essentiels pour les projets de financement climatique réalisés dans les États fragiles et touchés par des conflits, car ceux-ci sont souvent en proie à des difficultés qui entraînent des prolongations des projets

et une augmentation des coûts ; qui plus est, il peut être nécessaire d'adapter les objectifs et les réalisations des projets en fonction de l'évolution des priorités et de l'environnement dans ces milieux.

Dans l'ensemble, l'étude souligne la nécessité de s'attaquer au problème du changement climatique dans un contexte de fragilité, reconnaissant qu'il peut exacerber les défis dans les régions vulnérables. Le portefeuille du Fonds comprend des projets menés dans de tels contextes, ce qui témoigne de son engagement en faveur du renforcement de la résilience. En tirant les leçons des expériences passées, le Fonds peut mieux orienter les interventions futures dans les situations de fragilité.





Réunion de concertation avec des parties prenantes au Ghana.  
(Crédit photo : Fonds pour l'adaptation)



# Introduction

La fréquence des conflits violents dans le monde a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, entraînant d'énormes souffrances humaines. Les conflits sont un facteur majeur de la vulnérabilité des humains face au changement climatique. Les organisations et les services dont la société a besoin pour faire face aux effets du changement climatique sont mis à mal par les conflits et les situations de fragilité, ce qui donne lieu à des institutions faibles (Goodman et Baudu, 2023 ; Hendrix *et al.*, 2023 ; Pelling et Uitto, 2001). Les conflits et la fragilité nuisent aux moyens de subsistance, fragilisent la cohésion sociale et exacerbent la pauvreté. En outre, ils détournent l'attention des autorités des défis du développement, dont les menaces climatiques, vers d'autres sources de préoccupation sécuritaires (Hendrix *et al.*, 2023 ; Nevitt, 2023).

Le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de 2022 portant sur les effets, l'adaptation et la vulnérabilité souligne l'interdépendance entre les conflits et l'adaptation au changement climatique. Si les conditions socioéconomiques et la gouvernance comptent parmi les principaux moteurs des conflits violents, les effets néfastes du changement climatique quant à eux augmentent les risques pour les personnes vivant dans les zones touchées par des conflits. Le rapport met en garde contre le fait que des chocs climatiques et des phénomènes climatiques extrêmes plus fréquents peuvent avoir de plus en plus d'incidences sur les conflits intraétatiques en exacerbant les vulnérabilités. Cependant, le rapport souligne également que les mesures d'adaptation peuvent réduire l'instabilité engendrée par les chocs climatiques. En outre, l'adaptation peut atténuer les risques cumulés auxquels sont confrontées les populations vulnérables dans les régions susceptibles de subir à la fois des chocs climatiques et des conflits persistants.

Le rapport du GIEC souligne l'urgence des mesures d'adaptation pour faire face aux risques cumulés auxquels sont confrontées les populations vulnérables vivant dans des régions exposées à la fois aux chocs climatiques et aux conflits persistants. En tenant compte de ces signaux d'alerte et en tirant les enseignements des expériences passées, le Fonds pour l'adaptation peut affiner ses interventions afin de s'attaquer à la problématique du changement climatique et de promouvoir plus efficacement le développement durable dans les situations de fragilité. Il est essentiel de s'attaquer aux effets néfastes du changement climatique dans les zones touchées par des conflits pour préserver le bien-être et la résilience des communautés vulnérables, tout en soutenant les objectifs plus généraux des initiatives mondiales d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.

L'adaptation au changement climatique est désormais reconnue comme un impératif moral, économique et environnemental. « Investir dans l'adaptation, ce n'est pas accepter la défaite ou l'échec, c'est plutôt s'inscrire dans une démarche anticipative pour renforcer la résilience et protéger l'avenir contre les effets du changement climatique. C'est accepter la réalité. » (Christina Chan, communication personnelle, 2021 ; Soanes *et al.*, 2021).

Bien qu'il existe des preuves attestant de corrélations directes entre l'escalade de la crise climatique et l'intensification des conflits armés graves, la crise climatique n'alimente cependant pas tous les conflits armés. Dans les situations de fragilité et sujettes aux conflits, le changement climatique présente particulièrement des risques, car ses effets peuvent accélérer l'instabilité politique, l'insécurité alimentaire, la faiblesse économique et les déplacements massifs de personnes, autant de facteurs de conflit.



La création du Fonds pour l'adaptation au changement climatique (le Fonds) a été l'une des décisions prises à l'échelle mondiale pour promouvoir l'adaptation au changement climatique. Établi en application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Fonds aide les pays en développement à s'adapter aux défis posés par le changement et la variabilité du climat. Le Fonds finance des projets et programmes qui aident les communautés vulnérables des pays en développement à s'adapter au changement climatique en soutenant des initiatives fondées sur les besoins, les points de vue et les priorités des pays (Adaptation Fund, 2023a). Conformément à son mandat, le Fonds finance des projets qui aident les communautés vulnérables à s'adapter au changement climatique et à renforcer leur résilience à ses effets néfastes en usant de divers mécanismes pour s'en sortir. Sa stratégie permet aux populations locales de concevoir leurs propres réponses aux défis posés par le changement et la variabilité climatiques. En outre, le Fonds propose un mécanisme innovant d'accès direct aux ressources, qui permet aux institutions nationales et régionales accréditées dans les pays en développement d'accéder à des financements et de gérer eux-mêmes les projets, sans l'aide d'intermédiaires.

Le Fonds soutient des activités concrètes d'adaptation qui produisent des résultats et des avantages tangibles pour les pays et les populations les plus vulnérables. Son portefeuille comprend divers guichets de financement innovants conçus pour différentes parties prenantes et favorisant l'accès direct à des financements pour une adaptation efficace. Il s'agit des guichets de financement suivants :

- Projets de microfinancements par accès direct au titre du Mécanisme pour l'innovation : ce guichet soutient des projets d'adaptation à petite échelle suivant une approche directe et simplifiée, permettant

aux organisations et aux communautés locales d'accéder à des financements pour des initiatives d'adaptation concrètes et innovantes.

- Accélérateur d'innovations climatiques du Fonds pour l'adaptation (AFCIA) : l'AFCIA cible un large éventail de bénéficiaires potentiels de financements, notamment les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG), les groupes communautaires, les entrepreneurs, les jeunes innovateurs et autres groupes ayant des idées novatrices en matière d'adaptation au changement climatique.
- Projets à accès direct amélioré (EDA) : le guichet EDA permet aux institutions infranationales et aux organisations de la société civile (OSC) d'accéder directement à des financements pour des initiatives d'adaptation. Le guichet EDA renforce l'appropriation et la participation locales, en donnant aux communautés les moyens de mettre en œuvre des projets d'adaptation au changement climatique répondant à leurs besoins spécifiques.

L'avantage comparatif du Fonds réside dans la solidité de ses politiques de financement et dans l'efficacité de ses procédures opérationnelles et les modalités d'accès à ses ressources. Le Fonds est réputé pour la rapidité avec laquelle il approuve les projets proposés, assurant ainsi un soutien opportun et de haute qualité aux pays en développement dans leurs efforts d'adaptation au changement climatique. Insistant sur les principes de qualité, d'appropriation et de participation locale, le Fonds s'efforce de donner des moyens d'action aux communautés et de promouvoir le renforcement de la résilience au niveau local.

Avec le succès récent de sa première Stratégie à moyen terme (SMT1), le Fonds utilise à bon escient les enseignements tirés et capitalise sur les réalisations de la période couverte. La Stratégie à moyen terme 2023-2027 (SMT2)

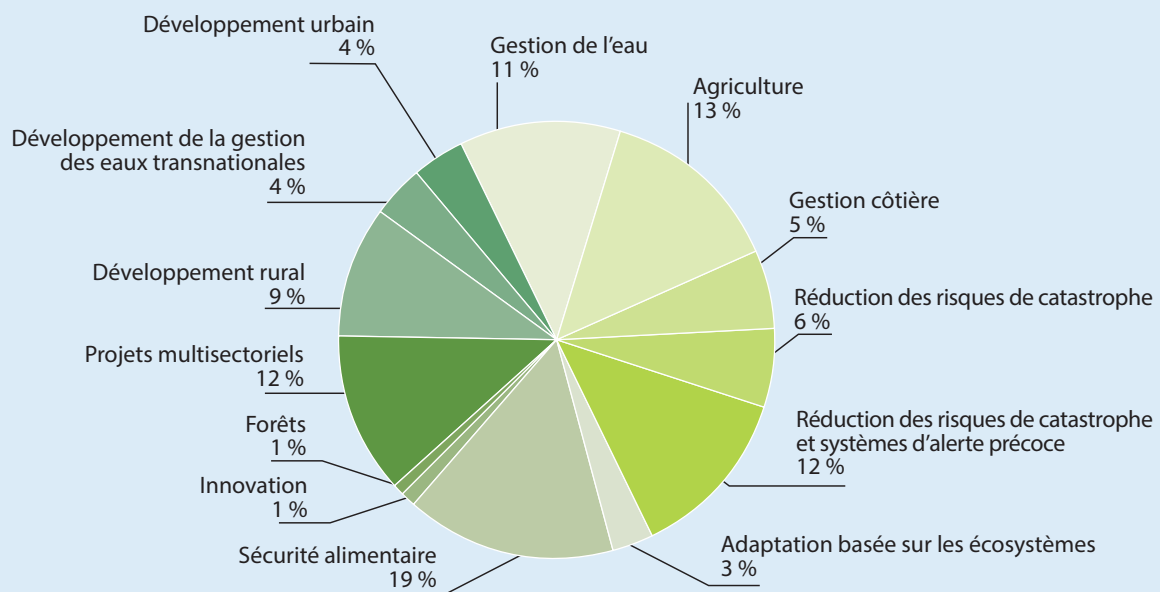
récemment approuvée vise à consolider les acquis de la première stratégie tout en revoyant à la hausse l'ambition dans chaque pilier stratégique. Le Fonds continuera de financer les mesures d'adaptation, les innovations, ainsi que l'apprentissage et le partage afin de soutenir davantage la résilience climatique des communautés vulnérables. En outre, la SMT2 met un accent stratégique transversal sur la promotion, cherchant à renforcer les complémentarités et les synergies entre les piliers stratégiques afin d'accroître l'impact global des interventions du Fonds.

**Indicateurs d'impact :** parmi les indicateurs d'impact utilisés par le Fonds pour mesurer l'efficacité de ses projets d'adaptation au changement climatique, on peut citer :

- le nombre de communautés et de ménages vulnérables bénéficiant des projets d'adaptation

- l'augmentation de la résilience climatique et de la capacité d'adaptation des communautés
- la réduction des risques et vulnérabilités liés au climat
- la superficie des écosystèmes restaurés ou protégés pour renforcer la résilience climatique
- le nombre de projets d'infrastructures résilientes au climat mis en œuvre
- l'augmentation de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire dans les régions ciblées
- la réduction des pertes et dommages dus à des catastrophes provoquées par des phénomènes climatiques
- le nombre de pratiques innovantes d'adaptation au changement climatique adoptées et appliquées à grande échelle

**Figure 1. Investissements du Fonds pour l'adaptation par secteur au 30 septembre 2023 (en millions de dollars)**



Source : Fonds pour l'adaptation, 2023.



En raison des aspects complexes du changement climatique, le Fonds intervient dans divers secteurs, notamment l'agriculture, la gestion des zones côtières, la réduction des risques de catastrophe, la sécurité alimentaire, les forêts, la résilience climatique, l'adaptation basée sur les écosystèmes, le développement rural, la gestion des ressources en eau, les infrastructures, la santé et la résilience urbaine (figure 1).

Cette étude présente un aperçu de l'expérience du Fonds et des enseignements tirés de l'adaptation au changement climatique et du renforcement de la résilience à long terme au changement climatique dans les pays fragiles et touchés par un conflit. On y retrouve par ailleurs des études de cas de projets du portefeuille du Fonds, dont le but est de favoriser une meilleure compréhension au sein de la communauté plus large des acteurs de l'adaptation.

## Limites de l'étude

Comme indiqué dans les termes de référence, la recherche reposait principalement sur des études sur dossier et des analyses de documents pertinents. Celles-ci ont été validées lors de consultations virtuelles avec les institutions de mise en œuvre. Des enquêtes de terrain auxquelles ont participé les bénéficiaires auraient permis d'approfondir la recherche, surtout en ce qui concerne l'impact dans les environnements fragiles. Le nombre restreint de projets examinés constituait toutefois une limite supplémentaire.





Projet d'adaptation communautaire financé par le Fonds pour l'adaptation, ayant pour objet l'adaptation aux précipitations et aux inondations extrêmes ainsi que la création de moyens de subsistance de substitution et la formation de jeunes au Rwanda. (Crédit photo : Fonds pour l'adaptation)



# Méthode

L'étude portait essentiellement sur l'évaluation des projets d'adaptation financés par le Fonds dans certains pays fragiles et touchés par des conflits. La production de données, la collecte d'informations et l'analyse étaient axées sur les aspects suivants :

- **Gestion adaptative** : comment les institutions de mise en œuvre font face à des situations d'incertitude majeures pendant la mise en œuvre
- **Risques et incertitudes** : comment les projets contribuent au renforcement de la résilience face aux risques et incertitudes climatiques et à leurs liens avec les situations de fragilité et de conflit
- **Renforcement des capacités et environnement propice** : comment ceux-ci ont pâti des conflits et des situations de fragilité
- **Complémentarité avec d'autres partenaires d'aide humanitaire et de développement**
- **Évaluation de la prise en compte de la fragilité dans la conception et la mise en œuvre des projets**

L'étude comportait deux phases : la **première** s'appuyait sur des études documentaires approfondies et une analyse synthétique des politiques et lignes directrices du Fonds, ainsi que sur un examen approfondi de certains documents de projets. Les documents examinés comprenaient a) la SMT2 récemment approuvée ;

b) la Politique environnementale et sociale ; c) les Rapports annuels de performance (2019-2022) ; et d) la Politique du Fonds en matière de retards et d'analyse des raisons de ces retards.

D'autres documents ont fait l'objet d'un examen approfondi, notamment les rapports d'exécution des projets, les examens à mi-parcours, les rapports synthétiques d'achèvement des projets, les missions de suivi des projets et les évaluations finales (le cas échéant). En outre, la Banque mondiale (s.d.), le Comité international de la Croix-Rouge (2002) et l'Overseas Development Institute (2021) ont été consultés.

La **deuxième phase** a consisté en des questionnaires structurés mais ouverts, conçus comme un outil de collecte de données. Les questionnaires, communiqués par courrier électronique aux institutions de mise en œuvre, ont été suivis de réunions sur Zoom avec les répondants représentant des projets dans des pays choisis en raison de leur situation de conflit et de fragilité. Il s'agissait notamment de l'Éthiopie, du Mali, de la Syrie et du groupe de pays du bassin de la Volta en Afrique de l'Ouest participant à un projet régional (tableau 1). Le Fonds ne classe pas les pays sur la base de tels critères, et l'utilisation de ces derniers dans l'étude à des fins d'analyse n'implique pas que le Fonds les approuve. Le tableau 1 classe les pays en fonction de leur degré de fragilité sur la base de l'indice des États fragiles (FSI).

**Tableau 1. Indice des États fragiles 2022**

Pays	Indice des États fragiles	Classement
République arabe syrienne	108,4	1
Éthiopie	99,30	2
République du Niger	95,20	4
PBV		
Burkina Faso	90,5	7

Pays	Indice des États fragiles	Classement
Côte d'Ivoire	89,6	6
Mali	98,6	3
République du Bénin	72,5	9
Togo	83,6	8

PBV = Pays du bassin de la Volta (le Ghana est un pays membre important des PBV, mais il n'est pas considéré comme un État fragile).  
Source : Hendrix *et al.* (2023).



Accroître la capacité d'adaptation des systèmes naturels et des communautés rurales aux effets du changement climatique au Rwanda.  
(Crédit photo : Fonds pour l'adaptation)

# Crise climatique dans les contextes de conflit et de fragilité : les enjeux

Le changement climatique est un facteur de multiplication des menaces (De Lorenzi *et al.*, 2017) et a de graves répercussions sur plusieurs régions. Il a été établi que le stress découlant du changement climatique peut accroître la probabilité de conflits violents si des mesures ne sont pas prises rapidement. De nombreux dirigeants mondiaux et universitaires voient dans le Sahel (région ayant beaucoup pâti des conséquences du changement climatique) un « foyer d'instabilité liée au climat ». Les pays fragiles les plus vulnérables ont une faible capacité d'adaptation. Par conséquent, le stress causé par le changement climatique peut accroître la probabilité de conflits violents si des mesures ne sont pas prises rapidement (Tänzler *et al.*, 2010). La fragilité, les conflits et la violence (FCV) sont des problèmes de développement importants qui compromettent les efforts déployés par les pays à revenu faible ou intermédiaire pour mettre fin à l'extrême pauvreté (Martin *et al.* 2022 ; Quevedo et Cao, 2022 ; Schoenefeld *et al.*, 2022 ; Sturridge, 2023).

La crise climatique est de plus en plus étroitement liée aux défis que sont les conflits et la fragilité, attirant l'attention aussi bien de chercheurs universitaires que d'organisations réputées telles que le GIEC et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Les rapports du GIEC, y compris le Rapport d'évaluation n° 6 publié en 2021, ont souligné les graves répercussions du changement climatique sur les régions déjà aux prises avec la fragilité et les conflits (Robinson, 2020). Si les causes des conflits violents sont souvent

liées aux conditions socioéconomiques et à la gouvernance, le changement climatique quant à lui est un puissant facteur aggravant qui accroît les vulnérabilités dans ces contextes.

En ce qui concerne le financement de l'action climatique dans les situations de fragilité, la note d'orientation du CICR recense des freins et des obstacles importants qui entravent les progrès. L'aversion pour le risque est une source de préoccupation majeure, les bailleurs de fonds potentiels et les institutions financières hésitant à investir dans des projets menés dans des régions touchées par la fragilité et les conflits en raison des risques perçus liés à la sécurité, à l'instabilité politique et à l'incertitude des résultats des projets. En outre, la rigidité bureaucratique qui caractérise les mécanismes traditionnels de financement de l'action climatique peut s'avérer inadaptée aux réponses rapides et adaptatives qu'exigent les situations de fragilité, ce qui entrave la mise en œuvre efficace des projets.

Pour relever ces défis complexes, il est essentiel d'adopter des approches d'adaptation qui tiennent compte des conflits. Reconnaisant que les mesures d'adaptation au changement climatique peuvent exacerber ou atténuer les conflits existants, ces approches soulignent la nécessité de comprendre et de prendre en compte les dynamiques sociales, politiques et économiques en jeu dans les situations de fragilité. L'adaptation des interventions de financement climatique aux circonstances spécifiques de chaque région et la promotion de la coordination, de la flexibilité et de la prise





Un projet du Fonds pour l'adaptation au Rwanda utilise des terrasses agricoles et des drains améliorés pour aider les populations vulnérables à s'adapter aux inondations. (Crédit photo : Fonds pour l'adaptation)

en compte des conflits peuvent renforcer la résilience climatique dans les situations de fragilité et de conflit.

D'ici à 2024, le nombre total de personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans les pays en situation de FCV pourrait être plus élevé qu'ailleurs. D'ici 2030, environ 59 % des personnes les plus pauvres du monde vivront dans des pays où les situations de FCV constituent un problème (World Bank, 2021, 2022). Le concept de « fragilité » est complexe et multidimensionnel (Arcagni *et al.*, 2019). La fragilité n'est pas encore universellement comprise, et les universitaires, les professionnels du domaine et les décideurs ont des idées diverses à ce sujet.

L'indice des États fragiles est une évaluation annuelle de 178 pays qui se fonde sur la mesure des contraintes sociales, économiques et politiques propres à chaque pays (Messner, 2017). Cet indice est élaboré sur une plateforme d'analyse de contenu (utilisant des ordinateurs pour évaluer des dizaines de millions de points de données qualitatives), puis validé avec des données quantitatives et des informations provenant de la recherche

qualitative. La fragilité et la résilience sont plus faciles à expliquer qu'à définir (Bosetti *et al.*, 2016 ; de Boer *et al.*, 2016). On parle de fragilité lorsqu'un pays n'est pas en mesure d'accomplir ses tâches essentielles en raison de la manifestation de dangers internes et externes. Les risques politiques, sociaux, économiques et environnementaux peuvent tous exister. Certes, des milliers de risques peuvent contribuer à la fragilité, mais il a été démontré que seulement quelques-uns d'entre eux sont liés à la rupture des fonctions et des services (Muggah, 2015).

La fragilité combine l'exposition au risque et l'insuffisance des capacités d'adaptation de l'État, du système et/ou des communautés pour gérer, absorber ou réduire ces risques (Chianca, 2008). La fragilité peut être la conséquence de la violence, de l'effondrement des institutions, des déplacements, des crises humanitaires et d'autres situations de crise. La fragilité de l'État est étroitement liée aux problèmes de sécurité qui font partie des priorités des politiques étrangère des pays donateurs (Faust *et al.*, 2015 ; Grimm *et al.*, 2014). En règle générale, un « État fragile » n'est pas en mesure de fournir des services essentiels et des biens publics,

ce qui compromet sa légitimité (de Boer *et al.*, 2016). Cette situation met en péril les moyens de subsistance, dégrade l'économie et accroît le risque de conflit armé et d'insécurité humaine.

La fragilité comporte cinq dimensions : économique, environnementale, politique, sécuritaire et sociétale. Ces dimensions sont répertoriées dans le tableau 2.

**Tableau 2. Les cinq dimensions de la fragilité**

Dimensions	Explications
Économique	La fragilité économique s'entend des chocs macroéconomiques, d'une croissance inégale et d'un chômage excessif des jeunes. Les variables de risque comprennent la dépendance à l'égard de la rente des ressources naturelles, le pourcentage d'emplois vulnérables par rapport à l'emploi total, la dette publique, le chômage des jeunes, la dépendance à l'égard de l'aide, la croissance du produit intérieur brut et le chômage. Les indicateurs des capacités d'adaptation comprennent l'éducation, la réglementation gouvernementale, l'éloignement des marchés mondiaux et la répartition entre les hommes et les femmes dans l'emploi. L'économie est soutenue par la sécurité alimentaire.
Environnementale	La fragilité environnementale expose les populations à des menaces environnementales, climatiques et sanitaires. Les facteurs de risque comprennent les catastrophes naturelles, la qualité de l'air, de l'eau et de l'assainissement, les maladies infectieuses, le déracinement des personnes et les moyens de subsistance des ménages. Le changement climatique accroît les risques environnementaux dans les contextes de vulnérabilité. Une société civile forte, l'état de droit et la sécurité alimentaire réduisent les risques.
Politique	La fragilité politique englobe l'inclusion politique (y compris les élites), la transparence, la corruption et la capacité de la société à s'adapter et à résister à la répression. La persistance d'un régime, la violence d'État ou la terreur politique et la corruption constituent des risques. Les élections, les restrictions judiciaires et législatives de l'autorité et l'obligation des pouvoirs publics de rendre des comptes sont autant de moyens d'atténuation des risques. Les lois sur le viol et la violence domestique montrent à quel point l'État est prompt à réagir face à une grave fragilité.
Sécuritaire	Le terme « fragilité sécuritaire » désigne la vulnérabilité d'une société à tous les types de criminalité et de violence, qu'elle soit parrainée par l'État ou non. Les homicides, la criminalité organisée violente, les décès causés par des terroristes ou d'autres acteurs non étatiques, les victimes de guerres conventionnelles et la violence domestique sont tous des indicateurs des risques. La prévalence de la primauté du droit, l'étendue de l'autorité de l'État sur le territoire et l'existence d'alliances institutionnelles associées à la diminution des conflits interétatiques sont autant d'indicateurs de la capacité d'adaptation.
Sociétale	La fragilité sociétale est la susceptibilité d'une société aux risques qui nuisent à son bon fonctionnement. Ces risques peuvent provenir d'écart verticaux et horizontaux, tels que les différences entre les groupes culturellement définis ou créés et les clivages sociaux. Les facteurs de risque comprennent l'inégalité verticale des revenus et l'inégalité sociale entre les genres, ainsi que la croissance des villes et le nombre de personnes qui doivent se déplacer. La solidité de la société civile, la mesure dans laquelle les individus ont accès à la justice et à la possibilité de se faire entendre, et le degré de redevabilité de l'État à l'égard du peuple sont autant de facteurs déterminants de la capacité d'une société à relever les défis.

Source : Le cadre multidimensionnel de l'OCDE sur la fragilité — Abel *et al.*, 2016.



Un village du Ghana s'appuie sur les marques du niveau du cours d'eau pour indiquer quand les populations locales devraient se mettre à l'abri.  
(Crédit photo : Fonds pour l'adaptation)



# Résultats de l'évaluation

Les résultats de l'évaluation du portefeuille sont présentés sous forme d'études de cas et d'enseignements tirés des quatre projets. Les pays sont passés en revue dans l'ordre suivant : Éthiopie, Mali, République arabe syrienne et pays du bassin de la Volta. Le soutien du Fonds dans le contexte des régions fragiles et touchées par des conflits joue un rôle crucial dans le relèvement des défis posés par la crise climatique dans les zones vulnérables.

Malgré les complexités et les risques associés à de tels contextes, le Fonds reste déterminé à aider ces régions à renforcer leur résilience et à s'adapter aux effets néfastes du changement climatique. À travers des interventions et des projets ciblés, le Fonds entend renforcer la capacité des pays en situation de fragilité et de conflit à relever les défis liés au climat. En accordant la priorité à l'aide qu'il apporte à ces

régions, le Fonds reconnaît les vulnérabilités singulières et les besoins urgents des communautés et cherche à promouvoir un développement durable face à de multiples défis. Les résultats de l'évaluation du portefeuille sont présentés sous forme d'études de cas afin de permettre une compréhension globale des efforts et des expériences du Fonds en matière d'adaptation au changement climatique dans les régions fragiles et touchées par un conflit.

Ces études de cas fournissent des informations précieuses sur les stratégies, les succès et les défis rencontrés dans différents contextes à travers le monde. En tirant les leçons de ces études de cas, le Fonds vise à affiner et à améliorer ses interventions futures, en veillant à ce qu'elles soient adaptées aux besoins spécifiques et aux complexités de ces contextes vulnérables.



L'utilisation de réservoirs de stockage d'eau surélevés permet une utilisation efficace de l'irrigation goutte à goutte pour lutter contre la sécheresse dans le cadre d'un projet financé par le Fonds pour l'adaptation en Éthiopie. (Crédit photo : Antonio Perez)

## Éthiopie : Développement rural intégré climato-intelligent

**Montant du projet :** 9 987 910 dollars

**Institution de mise en œuvre :** Ministère des Finances et de la Coopération économique de la République fédérale démocratique d'Éthiopie

**Période de mise en œuvre :** 2017-2022 (achevé)

### Contexte

Le projet ciblait sept districts (*woredas*) très vulnérables qui recoupent différentes zones confrontées à des défis environnementaux différents. Il s'agit notamment de Harera (zone aride), Dire Dawa et Tigré (zone semi-aride) et Oromia, SNPP et Amhara (zone mixte). Ces zones ont un point commun : elles ont longtemps été négligées et n'ont jamais fait l'objet d'interventions de développement de ce type. Le ministère des Finances a donc été accrédité en qualité d'institution nationale de mise en œuvre.

Les composantes identifiées du projet étaient les suivantes : i) sensibilisation et appropriation du plan d'adaptation au niveau local ;

ii) intégration d'un plan de gestion climato-intelligente de l'eau ; iii) agriculture climato-intelligente intégrant des solutions terre-eau-forêt ; iv) développement des moyens de subsistance ; et v) renforcement des capacités. De par sa conception, le développement des infrastructures rurales constituait le volet critique, une grande importance ayant été accordée à l'approvisionnement en eau à des fins domestiques et agricoles, qui était vital pour la subsistance des bénéficiaires. Dans l'ensemble, le projet a permis de forer des puits peu profonds, de construire des réservoirs surélevés et des points d'eau pour le bétail, et d'installer des panneaux solaires, des pompes submersibles et des équipements permettant la réutilisation, le recyclage et le rationnement de l'eau.



## Réalisations

- Exécution satisfaisante de la passation des contrats de services de conseil pour la réalisation d'études, l'examen sur dossier et la préparation du plan de développement climato-intelligent.
- Conduite des activités comme prévu, contribuant ainsi à renforcer la résilience des communautés.
- Promotion et adoption de cultures/variétés tolérantes au climat et de systèmes et technologies agronomiques résilients face au climat pour atténuer le risque de pluies tardives et améliorer la résilience agricole.
- Adoption d'une approche intégrée, associant restauration des paysages dégradés, pratiques agricoles, mesures de substitutions pour la génération de revenus, et accès à l'eau, pour renforcer la résilience face aux effets du changement climatique.
- Conduite d'un programme de formation intensif en aptitudes commerciales, gestion financière et entrepreneuriat lors de la mise en place de groupes d'utilisateurs, afin de renforcer leur capacité à gérer et à pérenniser les interventions du projet.

## Dimension conflit/fragilité du projet

Le projet a été exécuté avec succès dans les régions d'Oromia, Amhara, SNPP et dans les régions semi-autonomes de Dire Dawa et Harera. Cependant, il n'a pas été en mesure d'entreprendre des activités de développement adaptatif significatives au Tigré, où de graves conflits armés ont opposé les forces gouvernementales et les Forces de défense du Tigré. Les problèmes de sécurité aggravés, qui ont empêché les entrepreneurs d'entrer sur le terrain et ont entraîné le déplacement de personnes, n'ont pas arrangé les choses non plus. En Éthiopie, la situation de conflit et d'incertitude liée à la mise en œuvre du projet était désespérée. Le principal défi découlant de

cette situation était l'insécurité, qui a entraîné des retards dans l'exécution du projet. La plupart des matériaux achetés pour le projet n'ont pas encore été livrés sur le site à cause de l'insécurité.

## Mécanismes d'adaptation

Mis en œuvre entre 2017 et 2022, le projet a mis l'accent sur le développement rural, ciblant six régions et sept woredas. Ces sites ont été retenus en raison de leur vulnérabilité face aux aléas climatiques, notamment la forte variabilité des précipitations, qui augmente la fréquence des sécheresses et des inondations. Les dirigeants du projet ont indiqué que la plupart des régions étaient relativement pacifiques et ont facilité la mise en œuvre des activités. Les exceptions concernaient les sites de la région du Tigré, où l'escalade de crises politiques a entraîné de graves conflits armés qui ont poussé certaines personnes au déplacement et empêché les entrepreneurs et le personnel d'évaluer les sites. D'une manière générale, le projet a adopté la stratégie de renforcement des capacités institutionnelles pour réduire les risques liés aux pertes socioéconomiques et environnementales induites par le climat. Il a également permis la sensibilisation des populations et leur appropriation des activités d'adaptation locales, ce qui a permis de réduire les risques climatiques. Il a facilité la mise à disposition et la qualité de l'eau à des fins domestiques et agricoles. Les eaux souterraines de certaines de ces zones présentaient cependant des niveaux élevés de fluorure. Pour aider la communauté, le projet a demandé aux autorités municipales de contribuer à la purification de l'eau, car il n'avait pas affecté de fonds à la pollution des eaux souterraines.

## Considérations liées à la résilience

Le projet a contribué à renforcer la résilience des écosystèmes face aux stress induits par le changement et la variabilité climatiques.

Le stress hydrique, phénomène climatique courant, a été atténué en mettant à disposition une excellente source souterraine d'eau potable. Les installations d'approvisionnement en eau ont également permis de limiter considérablement les conflits entre agriculteurs et éleveurs, même si cette expérience était localisée. En outre, le projet a mobilisé les différentes communautés et parties prenantes pour permettre une formation commune à l'utilisation des installations hydrauliques. La coopération et l'entente acquises sont maintenant mises à profit pour élaborer un projet similaire, mais de plus grande envergure, qui sera soutenu par le Fonds vert pour le climat (FVC). Les connaissances acquises grâce au projet aideront le projet du FVC à couvrir pas moins de 66 woredas. Parmi les facteurs de risque qui pèsent sur la mise en œuvre des projets du Fonds en Éthiopie, on peut citer :

- L'insuffisance des ressources financières et naturelles, qui limite également la capacité d'investir dans les infrastructures et les ressources nécessaires à l'adaptation au changement climatique (c'est-à-dire des cultures résistantes à la sécheresse, des installations de stockage d'eau et des systèmes d'irrigation).
- L'instabilité politique, les conflits ethniques et la violence, qui ont créé des défis importants pour la mise en œuvre des activités d'adaptation au changement climatique. Cela a perturbé le développement des infrastructures, en particulier dans le sud du Tigré.
- L'accès limité aux technologies (notamment de l'information et de la communication), qui a affecté la mise en œuvre des projets d'adaptation au changement climatique.
- Le manque d'équipement (tables, chaises, etc.) dans la plupart des bureaux.
- La non-sensibilisation des communautés locales, qui a limité la volonté des

communautés de participer aux activités d'adaptation au changement climatique et réduit l'efficacité des campagnes de sensibilisation.

### **Contraintes de capacité**

Les capacités ont été évaluées à trois niveaux : i) la gestion du projet ; ii) la communauté et les bénéficiaires ; et iii) les prestataires de services/entrepreneurs engagés. Les chefs de projet étaient des professionnels qualifiés et expérimentés qui étaient très compétents dans leur domaine. En ce qui concerne les capacités des communautés et des bénéficiaires, la direction du projet a organisé une formation, en particulier pour les bénéficiaires, à la gestion des installations hydrauliques fournies par le projet. Toutefois, le renforcement des capacités a été entravé dans les régions en proie à des conflits. L'expérience et l'expertise acquises dans le cadre de la mise en œuvre des projets du Fonds ont contribué à renforcer les capacités des parties prenantes et aidé l'Éthiopie à accéder au Fonds vert pour le climat (FVC). L'Éthiopie a obtenu des financements du FVC, et elle doit ce succès au Fonds pour l'adaptation. Par exemple, l'expérience acquise dans le cadre de la mise en œuvre des projets du Fonds a aidé l'Éthiopie à élaborer des propositions de projets solides et à établir des partenariats forts avec les parties prenantes internationales et locales.

### **Complémentarité avec d'autres partenaires d'aide humanitaire et de développement**

La coopération et l'entente auxquelles le projet est parvenu sont maintenant poursuivies pour un projet similaire par le biais du FVC, qui sera déployé à une plus grande échelle afin d'avoir une plus grande portée. Les connaissances acquises grâce au projet du Fonds aideront le projet du FVC à atteindre pas moins de 66 woredas. Les capacités et l'expertise acquises



grâce à la mise en œuvre du projet du Fonds ont considérablement renforcé les capacités des parties prenantes en Éthiopie. Cette expérience inestimable a renforcé la résilience du pays au changement climatique et a joué un rôle central dans la facilitation de l'accès aux financements du FVC. On peut aisément affirmer que les précieuses informations tirées de l'exécution du projet du Fonds ont contribué en partie au succès de l'obtention par l'Éthiopie d'un financement du FVC. L'un des résultats notables de cette collaboration est l'élaboration de propositions de projets robustes qui s'alignent sur les objectifs internationaux d'adaptation au changement climatique. L'expérience acquise à travers la gestion du projet du Fonds a permis aux parties prenantes éthiopiennes d'élaborer des propositions bien structurées et exhaustives, qui contribueront à relever efficacement les défis climatiques et qui correspondent aux priorités des bailleurs de fonds internationaux. En outre, les partenariats noués au cours de la mise en œuvre du projet du Fonds se sont avérés essentiels pour permettre au pays de voir clair dans le paysage complexe du financement climatique. Ces partenariats dépassent les frontières nationales et englobent des parties prenantes aussi bien internationales que locales. La capacité de l'Éthiopie à nouer des relations solides et durables avec divers partenaires a amélioré l'accès à des financements et à des ressources essentiels pour les initiatives d'adaptation au changement climatique.

### **Prise en compte de la résilience/ évaluation de la manière dont la fragilité a été prise en compte dans la conception et la mise en œuvre du projet**

L'impact d'un conflit armé n'a probablement pas été prévu lors de la conception du projet. Par conséquent, les activités du projet ont été taillées sur mesure par rapport à l'adaptation afin d'endiguer la vague de défis climatiques dans les régions concernées. Cependant, le déclenchement du conflit armé a créé des défis importants, perturbant les activités du projet, gonflant les coûts et mettant en danger la sécurité du personnel du projet et des communautés locales.

Malgré ces difficultés, le projet a contribué à renforcer la résilience des écosystèmes face aux stress induits par le changement et la variabilité climatiques. Le stress hydrique, une conséquence courante du changement climatique, est atténué par la mise à disposition d'une excellente source souterraine d'eau potable. Les installations d'approvisionnement en eau ont également permis de limiter considérablement les conflits entre agriculteurs et éleveurs, même s'il s'agissait d'une expérience localisée. En outre, le projet a mobilisé diverses communautés et parties prenantes pour permettre une formation commune à l'utilisation des installations hydrauliques.



Des panneaux solaires à Ouagadougou (Burkina Faso). Une photo du concours photographique du Fonds pour l'adaptation sur le thème « Adaptation et résilience urbaines ». (Crédit photo : Fonds pour l'adaptation)

## **République arabe syrienne : Renforcement de la résilience au changement climatique des populations de la Ghouta orientale dans la zone rurale de Damas face aux problèmes de pénurie d'eau grâce à une gestion intégrée des ressources naturelles et à des interventions d'adaptation immédiates**

**Montant du financement :** 9 997 156 dollars

**Institution de mise en œuvre :** Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

**Période de mise en œuvre :** 2021-2025 (en cours de mise en œuvre)

### **Contexte**

Le projet comprenait les composantes suivantes : i) intégration des ressources naturelles urbaines et rurales, notamment la gestion de l'eau et des terres, pour faire face au changement climatique ; ii) élargissement de l'accès à des systèmes d'approvisionnement en eau résilients face au changement climatique à des fins urbaines et agricoles (autrement dit, éviter ou réduire le gaspillage

d'eau) ; iii) renforcement de la résilience des moyens de subsistance tributaires de l'eau et de la sécurité des revenus des groupes vulnérables. Bien que les institutions de mise en œuvre estimaient que la Syrie était un pays sortant d'un conflit, la prolongation du conflit a nui à la mise en œuvre des activités. En conséquence, la composante (ii) s'attaquait aux défis climatiques susceptibles d'entraîner une escalade de la violence politique et communautaire. Grâce à des consultations



efficaces, la direction du projet a directement ciblé les besoins de la population et contribué à préserver la paix fragile qui régnait dans la région. Les circonstances imprévues, occasionnées par la fragilité de la région, incluaient l'augmentation des coûts des activités du projet et des infrastructures endommagées pendant les périodes de violence. Tout cela a conduit au ralentissement du rythme de mise en œuvre. On trouvera de plus amples informations ci-après.

## Réalisations

- Appui à la mise en œuvre de pratiques agricoles durables en Syrie afin d'améliorer la résilience climatique et la sécurité alimentaire.
- Contribution à la mise en place d'un système d'alerte précoce pour les catastrophes naturelles dans la zone du projet, concourant ainsi à réduire les risques et les conséquences des phénomènes météorologiques extrêmes.
- Contribution à l'amélioration de la gestion des ressources en eau dans le but d'accroître la disponibilité de l'eau et son utilisation rationnelle face aux défis du changement climatique.
- Participation active des communautés locales et de divers groupes de parties prenantes à la conception et à la mise en œuvre de mesures d'adaptation. Cette participation a permis de s'assurer que les spécifications techniques du projet répondent aux besoins des communautés et d'accroître l'efficacité de la mise en œuvre du projet.
- Renforcement des capacités des communautés et organisations locales à s'adapter au changement climatique, ce qui incluait des formations aux pratiques agricoles durables, à la gestion des ressources en eau et à la préparation aux catastrophes.
- Mise en place de systèmes d'approvisionnement en eau durables et

résistants au changement climatique à des fins urbaines et agricoles.

- Mise en place de systèmes d'irrigation et de pratiques agricoles durables et résistants au changement climatique, et sécurité des revenus.

La passation des marchés a été retardée pour certaines activités en raison de la longueur de la procédure de passation des marchés. Cela a eu une incidence sur le calendrier de mise en œuvre et le programme des activités. Ce risque a toutefois été jugé faible. Pour l'atténuer, les entités d'exécution ont assuré un suivi continu de toutes les étapes du processus de passation des marchés et ajusté le plan de travail de manière à ce que les activités soient menées avant la date prévue d'achèvement du projet.

## Dimension conflit/fragilité du projet

Dans la Syrie post-conflit, le projet a été confronté à plusieurs dimensions de conflit et de fragilité : i) la crise a entraîné de graves problèmes d'insécurité, faisant peser des dangers sur la sécurité des institutions de mise en œuvre et des parties prenantes à la mise en œuvre des projets ; ii) la situation de conflit/de fragilité a également affecté les structures de gouvernance et les institutions, ce qui a entravé la capacité des pouvoirs publics à coordonner et gérer efficacement les programmes d'adaptation ; iii) la plupart des personnes qualifiées ont été contraintes de fuir le pays pour des raisons de sécurité, laissant le personnel sans les capacités adéquates pour mettre en œuvre les projets ; iv) la crise a exacerbé les tensions sociales et les divisions au sein des communautés syriennes, ce qui pourrait limiter la bonne exécution des initiatives d'adaptation.

## Gestion adaptative

La situation post-conflit est fragile en raison des déplacements de population, de la destruction des infrastructures, de la crise économique, de la

mauvaise gouvernance et de la précarité de la situation sécuritaire. Ces facteurs continueront de constituer des obstacles majeurs au relèvement et à la reconstruction. Par conséquent, le pays aura besoin d'un soutien et d'une assistance importants de la communauté internationale pour surmonter ces obstacles. La mise en œuvre a donc été lente en raison de l'inflation. Les difficultés rencontrées par le personnel, les bénéficiaires, les institutions de mise en œuvre et les sous-traitants sont les suivantes : i) l'insécurité des institutions de mise en œuvre, des bénéficiaires et des entrepreneurs due aux dangers pour la vie des personnes et les biens. Par conséquent, dans la plupart des cas, l'accès aux sites des projets n'était pas possible ; et ii) une pénurie de main-d'œuvre qualifiée due à la crise en cours, la plupart des travailleurs qualifiés ayant quitté le pays. Cette situation a obligé les institutions de mise en œuvre à entreprendre un important travail de renforcement des capacités de toutes les parties prenantes pour la mise en œuvre des activités. Les stages pratiques pour agriculteurs, par exemple, aident les agriculteurs à accroître leur capacité à appliquer de bonnes pratiques agricoles.

### **Risques et incertitudes**

Dans le contexte de la Syrie post-conflit, certains des risques et incertitudes découlant des dimensions conflits et fragilité des projets du Fonds incluent : i) les graves problèmes d'insécurité qui compromettent l'intégrité des institutions de mise en œuvre et des parties prenantes qui exécutent les projets ; ii) la situation de conflit et de fragilité qui a également eu un impact néfaste sur les structures de gouvernance et les institutions, entravant la capacité des pouvoirs publics à coordonner et gérer efficacement les programmes d'adaptation ; et iii) l'intensification des tensions sociales et des divisions au sein des communautés syriennes, qui peut limiter la mise en œuvre satisfaisante des initiatives d'adaptation.

### **Contraintes de capacité**

Tous les pans de l'économie syrienne ont été touchés par la violence. Une situation qui s'est traduite par un manque de capacités en personnel par suite de la fuite des personnels qualifiés des zones de conflit. Le projet a compensé cette perte par des activités de formation et de recyclage à tous les niveaux : national, régional et local. La méthode adoptée pour l'efficacité est la formation de formateurs, la promotion des bonnes pratiques agricoles et de l'agriculture intelligente face au climat. La mise en œuvre des projets a aidé le pays à renforcer les capacités des parties prenantes (agences gouvernementales, OSC, communautés locales et acteurs du secteur privé). Cela a permis de renforcer les compétences, les connaissances et les ressources des parties prenantes pour concevoir, mettre en œuvre et gérer efficacement les projets d'adaptation.

### **Complémentarité avec d'autres partenaires d'aide humanitaire et de développement**

Conformément au mandat de l'ONU-Habitat, qui faisait office d'institution de mise en œuvre, les activités du projet portaient essentiellement sur les aspects techniques liés à l'adaptation. Il n'y a pas eu d'activités humanitaires, car celles-ci sortaient du cadre du projet. Toutefois, l'ONU-Habitat a remarqué que certaines institutions des Nations Unies participant à des activités humanitaires et d'autres ONG internationales humanitaires étaient actives dans les zones où le projet était mis en œuvre.

### **Prise en compte de la résilience/ évaluation de la manière dont la fragilité a été prise en compte dans la conception et la mise en œuvre du projet**

La situation de fragilité prévalait déjà lors de la conception et de la formulation du projet en

Syrie. Par conséquent, certaines considérations relatives au renforcement de la résilience face au changement climatique et à la fragilité ont été intégrées dans la conception. Ces activités comprenaient la mise en place d'un système d'alerte précoce pour les catastrophes naturelles ; l'amélioration de la gestion des ressources en eau et des systèmes d'alerte précoce en cas de catastrophe naturelle ; et l'amélioration de la gestion des ressources en eau, ainsi que la mobilisation et la consultation des parties prenantes.





Adaptation des populations à la sécheresse et aux inondations grâce à l'amélioration de la sécurité hydrique et à des méthodes d'agriculture forestière durable en République dominicaine. (Crédit photo : Fonds pour l'adaptation)

## **Mali : Programme d'appui à l'adaptation au changement climatique dans les régions vulnérables de Mopti et Tombouctou**

**Montant du financement :** 8 533 348 dollars

**Institution de mise en œuvre :** Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

**Période de mise en œuvre :** 2015-2020 (achevé)

### **Contexte**

Le principal objectif de ce programme est de renforcer la résilience des communautés vulnérables et leur capacité d'adaptation au changement climatique dans les régions de Mopti et Tombouctou, y compris la zone du système Faguibine. Le programme comporte trois composantes : i) renforcement des mesures de maîtrise de l'eau dans les zones tampons vulnérables, qui ont pour effet d'accroître la capacité de résilience au changement climatique des systèmes d'approvisionnement en eau locaux dans les régions de Mopti et

Tombouctou ; ii) résilience des moyens de subsistance des communautés vulnérables, l'objectif visé étant d'améliorer la production de systèmes locaux de subsistance tels que l'agriculture, la pêche, l'élevage et les forêts dans le contexte du changement climatique ; et iii) renforcement des capacités et production de connaissances en matière d'adaptation afin de renforcer la capacité d'adaptation des institutions locales et des communautés. L'aménagement de six périmètres maraîchers de Tombouctou a été retardé en raison d'inondations précoces sur les sites. De plus, l'insécurité croissante dans les zones concernées

a rendu les fournisseurs réticents à l'idée d'approvisionner les banques de céréales en céréales. Hormis ces contretemps, les autres activités prévues ont été réalisées comme il se doit et dans les délais. On retrouvera de plus amples informations ci-après.

## Réalisations

- Renforcement de la résilience climatique des systèmes locaux d'approvisionnement en eau dans les régions de Mopti et Tombouctou, ce qui a permis d'améliorer l'accessibilité et la gestion de l'eau pour les communautés.
- Amélioration de la production des systèmes locaux de subsistance tels que l'agriculture, la pêche, l'élevage et les forêts dans le contexte du changement climatique, et réalisation d'évaluations des risques et de la vulnérabilité.
- Renforcement des capacités de plus de 400 membres du personnel des institutions et des collectivités locales à mieux s'adapter aux phénomènes météorologiques extrêmes et à les atténuer et à mieux les déclarer ; il s'agissait notamment de partager les connaissances, de former et de renforcer les compétences locales en matière d'adaptation au changement climatique.
- Amélioration de l'intégration des stratégies d'adaptation au changement climatique dans les plans de développement des pays, ce qui a soutenu l'élaboration de politiques et de stratégies nationales pour faire face aux risques climatiques.
- Renforcement de la capacité d'adaptation des services et infrastructures du secteur du développement concernés grâce à la mise en place de plus de 200 services pour faire face aux nouvelles conditions résultant d'événements liés au changement climatique.

## Dimension conflit/fragilité du projet

Le crime organisé, en particulier les attaques terroristes, était courant dans certaines zones du projet, en particulier autour de Tombouctou. À plusieurs reprises, l'équipe du projet a été déplacée en raison de l'insécurité. À certains endroits, des bandits armés ont détruit les infrastructures du projet. La situation a été encore aggravée par la pandémie de COVID-19, qui a limité les libres interactions. En outre, le Mali est très vulnérable aux effets du changement climatique, notamment les sécheresses, les inondations et la désertification, qui peuvent potentiellement exacerber les problèmes sécuritaires déjà pressants du pays. Bien que le Gouvernement malien soit préoccupé par la sécurité, les questions environnementales telles que le changement climatique et la dégradation de l'environnement sont essentielles à la stabilité et à la croissance à long terme. Le lien entre le climat et la sécurité au Mali revêt différentes formes :

- Les effets du changement climatique, tels que les sécheresses et la désertification, ont intensifié la rivalité d'accès aux ressources, en particulier parmi les populations pastorales. Des conflits liés aux ressources naturelles sont souvent nés de ces sollicitations concurrentielles, exacerbant les tensions et propageant le malaise.
- Les sécheresses et les inondations provoquées par le changement climatique ont eu une incidence négative sur la productivité agricole au Mali, entraînant l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Cette situation a aggravé la pauvreté et exacerbé les tensions sociales, entraînant l'insécurité.
- Des communautés ont été déplacées en raison du changement climatique, en particulier dans le nord et le centre du pays. Le risque d'extrémisme violent et de terrorisme est à l'origine de tensions et de luttes pour les ressources.

- Les effets du changement climatique, tels que les inondations et les tempêtes, ont endommagé des infrastructures importantes, notamment des bâtiments, des ponts et des routes, ce qui a un impact négatif sur la stabilité sociale et la croissance économique du pays.

### **Gestion adaptative**

La situation sécuritaire au Mali reste grave. Le pays est en proie à plusieurs conflits et à des conditions imprévisibles, en particulier dans le nord et le centre du pays. La présence de groupes armés, les conflits intercommunautaires et le terrorisme ont provoqué des déplacements et de l'instabilité, compromettant ainsi la capacité de la population à subvenir à ses besoins. En outre, le changement climatique a provoqué des sécheresses et d'autres catastrophes liées aux conditions météorologiques, ce qui a aggravé les conditions déjà difficiles dans lesquelles vivent les habitants. Dans ce contexte, le projet a considéré que la disponibilité de l'eau était essentielle au renforcement de la résilience. À cette fin, il a mis en œuvre des initiatives en faveur d'une agriculture et d'une gestion de l'eau résilientes au climat afin d'améliorer la résilience du pays aux effets du changement climatique. Il a également mis en œuvre des activités de renforcement des capacités institutionnelles (par le biais d'un appui technique et de formations). Par ailleurs, pour faire face aux défis sécuritaires, la direction du projet poursuit sa collaboration avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), les gouverneurs des régions de Mopti et Tombouctou, l'Office pour la mise en valeur du système Faguibine et les élus municipaux pour faciliter la mise en œuvre des activités, notamment dans les zones de criminalité organisée ou de terrorisme. Le projet a également systématiquement associé les 11 municipalités de Tombouctou à la gestion des problèmes de sécurité.

### **Risques et incertitudes**

Le lien entre le climat et la sécurité au Mali revêt différentes formes. Premièrement, les effets du changement climatique, tels que les sécheresses et la désertification, ont intensifié la rivalité pour les ressources, en particulier parmi les populations pastorales. Des conflits liés aux ressources naturelles ont souvent émergé de ces sollicitations concurrentielles, exacerbant les tensions et propageant le malaise. Deuxièmement, les sécheresses et les inondations provoquées par le changement climatique ont nui à la productivité agricole du Mali, entraînant l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Cette situation a aggravé la pauvreté et exacerbé les tensions, entraînant une insécurité sociale. Troisièmement, des communautés ont été déplacées en raison des effets du changement climatique, en particulier dans le nord et le centre du pays. Le risque d'extrémisme violent et de terrorisme est à l'origine de tensions et de luttes pour les ressources. Quatrièmement, les effets du changement climatique, tels que les inondations et les tempêtes, ont endommagé des infrastructures importantes, notamment les bâtiments, les ponts et les routes, ce qui a un impact négatif sur la stabilité sociale et la croissance économique du pays. Tous ces éléments ont abouti à de graves risques et incertitudes et menacent donc les activités de développement du projet.

### **Contraintes de capacité**

Au Mali, le projet a joué un rôle déterminant dans le renforcement des capacités de gestion et de maintien des mesures d'adaptation face au changement climatique. Les activités de renforcement des capacités ont cependant été entravées dans les zones touchées par la guerre. Grâce aux efforts du projet, les organismes gouvernementaux, les ONG et les communautés locales disposent de plus



de ressources institutionnelles et techniques pour lutter contre les effets du changement climatique. Le projet réalisé dans le cadre du Programme national de sécurité alimentaire visait à renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de planification des administrations locales. Toutefois, l'activité de renforcement des capacités a été entravée dans les régions où sévissait le conflit.

### **Complémentarité avec d'autres partenaires d'aide humanitaire et de développement**

Gestion : Les problèmes de terrain et de sécurité ont limité le travail des agences humanitaires dans les zones touchées par les insurrections terroristes. Toutefois, les agences humanitaires locales et internationales étaient actives dans les zones de non-guerre. Le PNUD s'appuie sur les activités de ses organisations sœurs pour entreprendre certaines de ses activités.

### **Considérations liées à la résilience**

Évaluation de la façon dont la fragilité a été prise en compte dans la conception et la mise en œuvre des projets : La conception et la mise en œuvre de ce projet ont pris en compte la résilience et la fragilité face au changement climatique, notamment : a) le renforcement des mesures de maîtrise de l'eau dans les zones tampons vulnérables, en particulier dans les régions de Mopti et Tombouctou, ce qui contribuera à améliorer la disponibilité et la gestion de l'eau pour les populations locales ; b) l'intégration de la résilience dans les moyens de subsistance des communautés vulnérables ; c) le renforcement des capacités et la production de connaissances pour l'adaptation ; et d) la lutte contre le crime organisé et la prise en compte des défis sécuritaires.



Dialogue avec le comité du projet et les dirigeants communautaires au Bénin.  
(Crédit photo : Fonds pour l'adaptation)

## **Projet régional : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Togo : Intégration de la gestion des inondations et de la sécheresse et de l'alerte précoce pour l'adaptation au changement climatique dans le bassin de la Volta**

**Montant du financement :** 7 920 000 dollars

**Institution de mise en œuvre :** Organisation météorologique mondiale (OMM)

**Période de mise en œuvre :** 2019-2024 (en cours de mise en œuvre)

### **Contexte**

Le bassin de la Volta est l'une des régions les plus fragiles d'Afrique de l'Ouest parce qu'il est exposé à des tragédies liées à l'eau et ne dispose pas de beaucoup de moyens pour y faire face. Les phénomènes liés au changement climatique tels que les inondations et les sécheresses ont frappé cette région au cours des 20 dernières années, causant des pertes sociales, économiques et naturelles pour près de deux millions de personnes. La plupart des personnes touchées travaillent dans l'agriculture, qui fait vivre environ 68 % de la population locale.

Le projet entend représenter la première mise en œuvre à une échelle grande et transfrontalière de la gestion intégrée des inondations et de la sécheresse. Pour ce faire, il donnera des outils aux services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) et aux autres autorités compétentes des six pays riverains (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali et Togo) (VFDM, s.d.). Il s'agit d'un projet régional visant à fournir des conseils contre les risques de catastrophe induits par le climat grâce à la mise en œuvre d'un système d'alerte précoce. Le bassin de la Volta est un réseau hydrographique transfrontalier qui traverse environ six pays



d'Afrique de l'Ouest, dont cinq affichent un indice de fragilité très élevé. Sur une période de quatre ans, le projet vise à mettre en œuvre à grande échelle et de manière transfrontalière un système intégré de gestion des inondations et de la sécheresse, en particulier aux niveaux local et communautaire.

### **Le projet comporte trois composantes**

- Développement des capacités et établissement de cadres aux niveaux local, national et régional pour assurer une prise de décision qui tient compte des risques.
- Conception de mesures concrètes d'adaptation respectueuses de l'environnement suivant une approche intégrée.
- Renforcement des capacités stratégiques et institutionnelles pour une gestion intégrée des inondations et des sécheresses aux niveaux local, national et transfrontalier.

### **Réalisations**

- Mise en place et intégration d'un système d'alerte précoce pour prévoir la survenue d'inondations et de sécheresses dans le bassin de la Volta. Le système fournira des informations précises et opportunes aux décideurs à tous les niveaux, leur permettant de prendre les mesures appropriées avant des catastrophes potentielles.
- Élaboration de cartes des risques qui représentent visuellement les risques et incertitudes recensés dans l'évaluation des risques. Ces cartes des risques seront utilisées pour la prise de décision et la priorisation de l'allocation des ressources, aidant à identifier les domaines où la collecte et l'analyse de données supplémentaires pourraient être nécessaires.
- Participation active des communautés locales à la planification et à la mise en œuvre d'initiatives d'adaptation visant à

renforcer la résilience face aux risques et aux incertitudes. Les informations obtenues auprès des communautés locales seront précieuses pour identifier et hiérarchiser les risques et les incertitudes dans la région.

- Renforcement des capacités des SMHN au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali et au Togo grâce à des programmes et initiatives de formation et de renforcement des capacités. L'objectif est de fournir des informations météorologiques et climatiques précises et fiables et de créer une communauté d'expertise pour le partage des données et des connaissances.
- Élimination des obstacles culturels à la participation des femmes et à la promotion de l'égalité des genres en collaborant avec les chefs traditionnels et religieux, en offrant des formations et des services d'éducation, et en créant des associations et des réseaux de femmes.

### **Dimension conflit/fragilité du projet**

Cinq des six pays du bassin de la Volta sont considérés comme étant fragiles à un certain degré ou niveau. La Volta serpente certaines zones fragiles soumises à des problèmes climatiques dans le bassin. Le projet a été conçu pour produire des résultats clés sur le plan de la résilience face aux risques et aux incertitudes, notamment :

- Système d'alerte précoce : Ce système peut prédire les inondations et les sécheresses, ce qui permet d'anticiper les catastrophes potentielles et d'y faire face. Le système a été conçu pour fournir aux décideurs des informations précises et opportunes à tous les niveaux, leur permettant ainsi de prendre les mesures appropriées à l'avance.
- Création de cartes des risques : Les cartes des risques représentent visuellement les risques et incertitudes identifiés dans l'évaluation des risques. Ces cartes des

risques sont utilisées pour la prise de décision et la priorisation de l'allocation des ressources. Elles peuvent également indiquer les domaines où une collecte et une analyse supplémentaires de données peuvent être nécessaires.

- Participation et appropriation de la communauté : la participation des communautés locales à la planification et à la mise en œuvre des projets du Fonds contribuera à renforcer la résilience face aux risques et aux incertitudes. Les communautés locales fournissent des informations précieuses sur les conditions locales et aident à identifier et hiérarchiser les risques et les incertitudes.

## Gestion adaptative

Chaque projet dans ces pays éprouve des difficultés qui lui sont particulières à utiliser le Fonds, notamment les suivantes :

- Instabilité politique : Certains pays de la région, comme le Burkina Faso et le Mali, ont connu ces dernières années de l'instabilité politique et des conflits. Cela a perturbé la mise en œuvre des projets de développement, notamment ceux liés à l'adaptation au changement climatique.
- Faiblesse des infrastructures : de nombreux pays de la région ont des infrastructures déficientes, en particulier dans les zones rurales. Cela peut rendre difficile la mise en œuvre de projets d'adaptation au changement climatique qui nécessitent des améliorations des infrastructures.
- La restructuration du gouvernement a entraîné des perturbations et des retards dans l'exécution des projets du Fonds, en particulier au Burkina Faso et au Mali. En outre, la restructuration a réduit les capacités ou les ressources des organismes chargés de l'exécution des projets du Fonds. La plupart des agents formés ont été redéployés dans d'autres ministères.

## Risques et incertitudes

Comme il s'agissait d'un projet multinational, le risque résidait principalement dans l'harmonisation des méthodes de collecte de données météorologiques entre les États participants. Ce problème s'est encore aggravé dans des États comme le Mali et le Burkina Faso, où les incertitudes politiques se sont manifestées par la faiblesse des institutions et des capacités de mise en œuvre réduites.

## Contraintes de capacité

L'OMM, en tant qu'institution de mise en œuvre, a entrepris le renforcement des capacités des services météorologiques et climatologiques. L'OMM s'efforce d'améliorer les capacités des SMHN au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali et au Togo par le biais de différents programmes et initiatives. Elle vise à fournir des informations météorologiques et climatiques précises et fiables provenant de ces pays, ainsi qu'à partager des données et à créer une communauté d'expertise. Cette formation couvre les prévisions, la collecte et l'analyse de données, ainsi que la communication d'informations météorologiques et climatiques aux décideurs.

La participation des femmes du bassin de la Volta est essentielle pour assurer le succès et la durabilité des efforts d'adaptation dans la région. Cependant, pour des raisons culturelles, la plupart des femmes ont fait office de parties prenantes dans le bassin de la Volta, contribuant rarement lors des consultations ou des formations. Pour s'attaquer aux obstacles culturels à la participation des femmes, il faut une stratégie multidimensionnelle. La collaboration avec les chefs traditionnels et religieux, la formation et l'éducation, la création d'associations et de réseaux de femmes, la mise en place de procédures inclusives de participation des parties prenantes et la promotion de modèles féminins sont autant



d'exemples de la manière dont cela peut être fait. Parvenir à l'égalité des genre est un processus à long terme qui nécessite un travail constant et du dévouement.

### **Complémentarité avec d'autres partenaires d'aide humanitaire et de développement**

L'Autorité du bassin de la Volta travaille avec l'OMM à la mise en œuvre des activités du Fonds. Elle contribue à l'harmonisation du projet avec d'autres partenaires, notamment le Fonds pour l'environnement mondial qui finance un nouveau projet intitulé REWard. Cette initiative vise à réduire les pressions socioéconomiques exercées sur les ressources naturelles du bassin et s'appuie sur les données émanant du projet financé par le Fonds.

### **Prise en compte de la résilience/ évaluation de la manière dont la fragilité a été prise en compte dans la conception et la mise en œuvre du projet**

Le Mali et le Burkina Faso sont les États les plus fragiles du bassin de la Volta. Le projet du Fonds s'est attaqué à cette fragilité grâce aux activités suivantes : i) mise en place d'un système d'alerte précoce ; ii) établissement de cartes des risques ; iii) promotion de la participation des communautés et de leur appropriation du projet ; et iv) renforcement des capacités des SMHN. Ensemble, ils ont cherché à renforcer la résilience face aux effets probables du changement climatique et aux situations fragiles.



Des membres de la communauté découvrent comment les stations météorologiques collectent des données au Bénin  
(Crédit photo : Fonds pour l'adaptation)



# Leçons tirées de l'expérience : Les études de cas

Le financement de l'action climatique dans les États fragiles et touchés par un conflit pose des défis uniques et nécessite une attention particulière. Les enseignements tirés des projets financés par le Fonds dans ces pays sont énumérés ci-après.

## Affaiblissement des institutions

Dans les États fragiles et touchés par un conflit, il est essentiel d'investir dans le renforcement des capacités et des institutions pour une exécution efficace des financements climatiques. Il a été établi dans la littérature que le renforcement des capacités et des institutions nécessite non seulement de la formation et du recyclage, mais aussi la lutte contre la corruption, l'instabilité politique et la faiblesse de la gouvernance. En effet, les premières victimes des conflits sont généralement les institutions, qui sont généralement épuisées par le départ de personnes en quête d'un environnement plus sûr. De telles situations ont été observées dans les zones de projets examinées au Mali et en République arabe syrienne. Même dans la période post-conflit, l'insécurité, l'insuffisance des capacités institutionnelles et la mauvaise gouvernance étaient encore observées dans certaines parties de la Syrie. Il était donc difficile d'accéder aux financements climatiques. De même, au Mali, l'affaiblissement des capacités institutionnelles, la méconnaissance des financements disponibles, l'insuffisance du suivi et de l'évaluation et l'inadéquation des structures de gouvernance constituaient autant d'obstacles à l'accès aux fonds du projet.

## Faibles capacités locales des pays

En Éthiopie, la capacité locale à élaborer et mettre en œuvre des projets, l'accès limité à l'expertise technique, les obstacles bureaucratiques et l'insécurité ont tous réduit l'accès aux financements climatiques du Fonds. En outre, les conflits prolongés et l'instabilité politique du pays ont considérablement entravé son accès aux financements climatiques. Comme le montre le projet régional du bassin de la Volta, l'insuffisance des capacités locales se manifeste également par la faiblesse des structures de gouvernance. Le manque d'expertise technique et de capacité pour élaborer et mettre en œuvre des initiatives d'adaptation au changement climatique a nui à la mise en œuvre des projets.

## Appropriation locale

Il est essentiel de garantir l'appropriation locale des projets de financement climatique pour assurer leur viabilité et leur succès. Il est crucial d'associer les communautés locales et les parties prenantes à la conception et à la mise en œuvre des projets, car elles comprennent mieux le contexte et les besoins locaux. En Éthiopie, par exemple, les institutions de mise en œuvre et les institutions multilatérales de mise en œuvre ont noté la participation active des parties prenantes locales, mais l'appropriation n'est pas garantie dans les situations de conflit et de fragilité.



## Gestion des risques

Le financement de l'action climatique dans les États fragiles et touchés par un conflit est souvent associé à des risques plus élevés en raison de l'instabilité politique, des préoccupations sécuritaires et de la faiblesse des institutions. Ces exemples sont nombreux dans les projets de l'échantillon, y compris en Syrie, et même en Éthiopie où les activités des projets ont été entravées dans des endroits considérés comme à haut risque. Cela nécessite la mise en œuvre de solides mécanismes de gestion des risques pour identifier et gérer les risques.

## Flexibilité et adaptabilité

Les projets de financement climatique dans les États fragiles et touchés par un conflit doivent être flexibles et s'adapter à l'évolution des circonstances sur le terrain (Hussain, 2023 ; Okeke-Ogbuafor *et al.*, 2023 ; Salzinger et Desmidt, 2023 ; Shyu, 2023). Cela nécessite d'ajuster la conception, les délais et les budgets des projets pour faire face aux nouveaux défis. En République arabe syrienne, la plupart des équipements achetés pour le projet n'ont pas pu être livrés sur les sites en raison de l'insécurité. Dans certains cas, du fait de l'inflation, les prix des articles à acheter pour le projet ont doublé.

## Partenariats

Il est essentiel d'établir des partenariats solides entre les gouvernements, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé pour assurer un financement climatique adéquat dans les États fragiles et touchés par un conflit. Les partenariats peuvent gérer efficacement des ressources limitées grâce à la coopération, à la collaboration et à l'harmonisation des compétences (ressources humaines) et des ressources matérielles à l'appui de projets réussis. Un bon exemple

est celui de l'Autorité du bassin de la Volta, où la synergie entre l'OMM et le Partenariat mondial de l'eau (République du Bénin, Togo et Ghana) a permis de renforcer les capacités des partenaires locaux.

## Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation sont des composantes essentielles des projets de financement de l'action climatique, en particulier dans les États fragiles et touchés par un conflit. L'expérience et les enseignements tirés de la mise en œuvre des projets du Fonds font ressortir plusieurs aspects importants à prendre en considération à cet égard :

- Flexibilité : les projets réalisés dans des situations de fragilité se heurtent souvent à des difficultés qui entraînent des prolongations et une augmentation des coûts. Le caractère dynamique et incertain des environnements fragiles exige une approche souple des calendriers des projets et de l'allocation des ressources pour tenir compte de l'évolution des conditions et des défis.
- Évolution des priorités : il peut être nécessaire d'adapter les objectifs et les résultats des projets en fonction de l'évolution des priorités et de l'environnement dans les situations de conflit et de fragilité. Cette adaptabilité est essentielle pour garantir que les projets restent pertinents et efficaces pour répondre aux besoins urgents et évolutifs des communautés vulnérables.
- Dynamique des conflits : les situations de conflit et de fragilité ne sont pas toujours pleinement intégrées dans la conception des projets, ce qui entraîne des problèmes de mise en œuvre. Pour atténuer les risques et améliorer le succès des projets dans de tels contextes, la sensibilité aux conflits doit être prise en compte dès les

premières étapes de la conception des projets. En prenant en compte de manière proactive la dynamique des conflits et les défis spécifiques au contexte, les projets peuvent être mieux équipés pour faire face aux complexités et maximiser les impacts positifs.

- Renforcement des capacités : Le type d'acteurs impliqués dans ces situations de conflit et de fragilité n'accorde pas toujours la priorité au renforcement durable des capacités. Par exemple, la présence de l'administration centrale et d'acteurs extérieurs tels que les organisations humanitaires peut être temporaire. Les communautés locales n'ont donc pas les ressources et les compétences nécessaires pour maintenir et capitaliser les résultats du projet une fois celui-ci terminé.
- L'intégration de mécanismes de suivi et d'évaluation robustes est essentielle pour garantir l'efficacité et la durabilité des projets de financement de l'action

climatique dans les situations de conflit et de fragilité. Ces mécanismes permettront aux responsables de la mise en œuvre des projets de suivre les progrès, de mesurer les résultats et d'identifier les aspects à améliorer. En recueillant systématiquement des données et des éléments probants, les projets peuvent être continuellement affinés pour mieux atteindre leurs objectifs de développement et avoir un impact positif sur les communautés locales. Les entretiens avec les institutions de mise en œuvre et les institutions multilatérales de mise en œuvre ont déjà fait état des pratiques de suivi et d'évaluation dans le rapport d'exécution du projet. Il est impératif de consolider et de renforcer ces pratiques pour garantir leur impact et leur viabilité à long terme. Ce faisant, le Fonds peut améliorer l'efficacité de ses projets et s'assurer qu'ils contribuent à renforcer la résilience et à favoriser des changements positifs face au changement climatique et à la fragilité.





Les marquages du niveau d'eau de crue sont un élément important pour avertir les résidents lorsqu'ils doivent évacuer leurs maisons au Ghana. (Crédit photo : Fonds pour l'adaptation)



# Recommandations et conclusions

Les caractéristiques communes à tous les projets/pays de l'échantillon sont les suivantes : la faiblesse de la gouvernance et des capacités institutionnelles, en particulier des bureaux nationaux de projet, en raison de la menace posée par l'insécurité et le déplacement des populations. Par conséquent, lors de la mise en œuvre de projets financés par les fonds climatiques dans des États touchés par un conflit, il est essentiel d'aborder le risque différemment en raison des défis uniques auxquels sont confrontés ces États (Birkmann et von Teichman, 2010 ; Eisenack *et al.*, 2014 ; Ide *et al.*, 2023).

C'est d'autant plus important que les pays fragiles peuvent à peine satisfaire aux exigences traditionnelles, telles que la maîtrise des risques fiduciaires et programmatiques imposées aux institutions financières multilatérales, aux fonds climatiques et aux organismes d'aide bilatérale. Par conséquent, la prise de décisions concernant le financement de l'adaptation au changement climatique dans le cadre du statu quo dépend de la faiblesse des risques financiers et institutionnels (Quevedo et Cao, 2022).

Voici quelques recommandations spécifiques :

## 1 Adopter une politique spécifique pour les pays fragiles et touchés par un conflit

Le Fonds n'a pas de politique spécifique pour l'orientation stratégique de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets dans les pays et régions fragiles et touchés par un conflit (IMF, 2022). Dans un premier temps, et à l'instar d'autres institutions multilatérales similaires, le

Fonds pourrait envisager d'élaborer une telle politique. Ce faisant, il devrait accorder une attention particulière aux projets réalisés dans des situations de fragilité lors de la planification, de la programmation et de la mise en œuvre (et même tout au long du cycle de projet).

## 2 Adopter une approche contextuelle

Outre ce qui précède, les régions touchées par des conflits présentent des obstacles uniques qui nécessitent une approche personnalisée de la gestion des risques (Ghossein et Rana, 2023). Par conséquent, (tout en notant que certaines

stratégies de gestion des risques sont en place), le Fonds pourrait envisager de développer et d'élaborer des stratégies de gestion des risques adaptées à l'environnement et aux circonstances locales.

### 3 Promouvoir la détection rapide, proactive et précoce des problèmes environnementaux probables qui pourraient être à l'origine de crises et de conflits

Le Fonds pourrait adopter une approche participative pour gérer les problèmes liés au climat à leurs débuts, avant qu'ils ne deviennent trop importants pour être facilement gérés. On sait que l'aggravation des problèmes climatiques alimente certains conflits armés et escarmouches locales qui, si elles ne sont pas maîtrisées, peuvent déboucher sur des crises plus importantes et conduire à des guerres à grande échelle. La sécheresse et la pénurie d'eau pour les ménages et le bétail, en particulier au Sahel et au Moyen-Orient, ont contribué aux conflits armés au Mali et en Syrie, par exemple. Si l'étude félicite le Fonds pour les efforts qu'il a déployés à ce jour sur ces questions, elle recommande **une participation**

**plus proactive** des parties prenantes (y compris les autorités nationales et les communautés locales). Cela devrait aider à faire avancer les activités d'adaptation en promouvant des projets qui s'attaqueront rapidement aux problèmes climatiques émergents afin d'éviter que des crises de grande ampleur ne dégénèrent. Cette approche de la gestion des risques devrait inclure la participation des communautés, en particulier celles qui sont les plus touchées par les conflits et le changement climatique (Salauddin et Ayinde, 2022). Cette stratégie permettra d'identifier et de hiérarchiser les risques et les opportunités liés à l'adaptation au changement climatique au niveau local.

### 4 Intégrer une gestion adaptative spécifique dans les activités du projet

Le Fonds pourrait définir un critère spécifique sur le style de gestion adaptative pour les institutions de mise en œuvre dans ses lignes directrices relatives au financement, en particulier dans les communautés touchées par un conflit. Cette initiative devrait viser

à renforcer la résilience des communautés face aux effets du changement climatique, à donner accès aux informations climatiques et aux systèmes d'alerte précoce, et à promouvoir des pratiques de gestion durable des ressources, entre autres enjeux.

### 5 Investir davantage dans les systèmes hydrométéorologiques

Il est essentiel de disposer d'informations et de données climatiques adéquates et opportunes pour renforcer les capacités d'adaptation des bénéficiaires. Par conséquent, le Fonds pourrait systématiquement soutenir des activités permettant aux communautés d'être mieux informées grâce à des données et informations hydrométéorologiques fiables. Les données climatiques sont indispensables à la gestion de l'adaptation au niveau local. Le Fonds devrait investir davantage dans des projets

qui soutiennent l'expansion et l'amélioration des services hydrométéorologiques nationaux afin de renforcer leurs capacités. Cela est particulièrement vrai pour les systèmes d'alerte précoce qui pourraient prévenir la crise climatique et tenir les populations régulièrement informées de comment gérer les défis et s'y adapter. La gestion précoce de ces problèmes climatiques peut prévenir les conflits probables induits par l'aggravation des phénomènes climatiques. Le Fonds devrait

accorder une assistance prioritaire aux SMHN dans les situations de conflit. Les systèmes hydrométéorologiques modernes constituent de bonnes incitations pour aider à collecter et

à normaliser les données brutes et à intégrer les connaissances traditionnelles dans la prise de décision.

## **6 Intégrer les interconnexions dans la conception du projet**

Le changement climatique est souvent associé à d'autres dangers, tels que l'instabilité politique et l'insécurité économique, dans les régions touchées par des conflits. Par conséquent, les projets du Fonds devraient tenir compte des interdépendances, en particulier dans

les milieux fragiles. L'un de ces domaines consisterait à renforcer les composantes portant sur les moyens de subsistance en tant que mécanisme d'adaptation pour compléter le travail des agences humanitaires.

## **7 Étudier la possibilité d'un cofinancement avec le secteur privé**

La participation du secteur privé peut aider à mobiliser des financements et des compétences pour l'adaptation au changement climatique dans les régions touchées par des conflits (Heidler *et al.*, 2023 ; Pauw et Pegels, 2013).

Par conséquent, le Fonds pourrait mettre au point des mécanismes de financement pour encourager les investissements du secteur privé dans l'adaptation au changement climatique.

## **8 Renforcer l'appui aux ONG et aux organisations communautaires dans la conception et la gestion des projets dans les États fragiles**

Comme le montre la présente étude, le premier dommage des situations de fragilité mais confrontées au climat est l'épuisement des capacités institutionnelles tant au niveau national qu'au niveau communautaire (Al Jayousi et Nishide, 2023 ; Kolk et Lenfant, 2015). Cela s'explique par le fait que des personnes sont déplacées et que des professionnels qualifiés émigrent pour des raisons de sécurité. Par conséquent, les interventions du Fonds dans les milieux fragiles devraient délibérément prévoir le recours adaptatif aux ONG et aux

organisations communautaires pour remplir leur mandat. Les ONG et les organisations communautaires peuvent aider à combler le manque de connaissances et de compétences nécessaires pour gérer efficacement les risques climatiques. Elles peuvent également être utiles pour atteindre et mobiliser les parties prenantes. À cette fin, elles pourraient fournir une formation et une assistance technique et encourager la formation de réseaux et d'alliances pour faciliter l'échange d'informations et de bonnes pratiques.

## **9 Intégrer des critères de sensibilité aux conflits dans la fiche d'examen du projet**

Le Fonds devrait veiller à ce que les projets dans les régions fragiles et touchées par un conflit soient non seulement sensibles au climat, mais

aussi spécifiques au contexte et sensibles aux conflits. Cette approche permettra d'identifier et de gérer les risques et défis uniques



découlant de la fragilité et des conflits, ce qui permettra de prendre des mesures d'adaptation climatique plus efficaces et durables. Le fait de souligner l'importance d'une conception des projets tenant compte des conflits renforcera

l'impact global des interventions du Fonds. Cela contribuera à réduire les risques liés au climat et à favoriser la consolidation de la paix dans ces zones vulnérables.

# Références bibliographiques

Abel, Andrea, and others (2016). The OECD fragility framework. In *States of Fragility 2016: Understanding Violence*. Paris: OECD Publishing.

Adaptation Fund (2023a). About Adaptation Funds, 25 January.

\_\_\_\_\_ (2023b). Annual Performance Report 2023.

\_\_\_\_\_ (n.d). Adaptation Fund Climate Innovation Accelerator, <https://www.adaptation-fund.org/apply-funding/innovation-grants/adaptation-fund-climate-innovation-accelerator-afcia/>

Al Jayousi, Rashed, and Yuko Nishide (2023). Beyond the "NGOization" of civil society: A framework for sustainable community-led development in conflict settings. *VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, pp. 1–12.

Arcagni, Alberto, and others (2019). Multidimensional analysis of deprivation and fragility patterns of migrants in Lombardy, using partially ordered sets and self-organizing maps. *Social Indicators Research*, vol. 141, pp. 551–579.

Bennett, Christina (2012). Aid effectiveness in fragile states: lessons from the first generation of transition compacts. New York: International Peace Institute.

Birkmann, Joern, and Korrina von Teichman (2010). Integrating disaster risk reduction and climate change adaptation: key challenges – scales, knowledge, and norms. *Sustainability Science*, vol. 5, pp. 171–184.

Bosetti, Louise, Alexandra Ivanovic, and Menaal Munshey (2016). Fragility, risk, and resilience: a review of existing frameworks. Background Paper, October. New York: United Nations University Centre for Policy Research.

Cao, Yue, and others (2021). Exploring the conflict blind spots in climate adaptation finance. Synthesis Report. London: Overseas Development Institute.

Chianca, Thomaz (2008). The OECD/DAC criteria for international development evaluations: an assessment and ideas for improvement. *Journal of Multidisciplinary Evaluation*, vol. 5, No. 9, pp. 41–51.

de Boer, John, Robert Muggah and Ronak Patel (2016). Conceptualizing city fragility and resilience. Working Paper No. 5. New York: United Nations University Centre for Policy Research.

De Lorenzi, Francesca, and others (2017). Adaptability to future climate of irrigated crops: the interplay of water management and cultivars responses. A case study on tomato. *Biosystems Engineering*, vol. 157, pp. 45–62.

Eisenack, Klaus, and others (2014). Explaining and overcoming barriers to climate change adaptation. *Nature Climate Change*, vol. 4, No. 10, pp. 867–872.

Food and Agriculture Organization of the United Nations (2005). Armed conflicts now leading cause of world hunger – UN report, 23 May.

Food and Agriculture Organization of the United Nations, and others (2022). *The State of Food Security and Nutrition in the World 2022. Repurposing food and agricultural policies to make healthy diets more affordable*. United Nations publication. <https://doi.org/10.4060/cc0639en>.

Faust, Jörg, Jörn Grävingholt and Sebastian Ziaja (2015). Foreign aid and the fragile consensus on state fragility. *Journal of International Relations and Development*, vol. 18, No. 4, pp. 407–427.

Feitelson Eran, and Amit Tubi (2017). A main driver or an intermediate variable? Climate change, water and security in the Middle East. *Global Environmental Change*, vol 44, pp. 39–48.

Ghossein, Tania and Ahmed Nauraiz Rana (2023). Business environment reforms in fragile and conflict-affected situations. Private Sector Development blog, World Bank. 14 March.

Goodman, Sherri, and Pauline Baudu (2023). Climate Change as a "threat multiplier": history, uses and future of the concept. Center for Climate & Security. 3 January.

Grimm, Sonia, Nicolas Lemay-Hébert, and Olivier Nay (2014). "Fragile states: introducing a political concept. *Third World Quarterly*, vol. 35, No. 2, pp. 197–209.

Heidler, Andri, and others (2023). Multilateral development banks investment behaviour in water and sanitation: findings and lessons from 60 years of investment projects in Africa and Asia. *Journal of Water, Sanitation and Hygiene for Development*, vol. 13, No. 5.

Hendrix, S. Cullen, and others (2023). Climate change and conflict. *Nature Reviews Earth & Environment*, vol. 4, No. 3, pp. 1–5.

Hussain, Riaz (2023). The case for SDG 6 in a post-COVID-19 world: how radical funding in water and sanitation can build resilience. Nairobi, Kenya: Oxfam International.

Ide, Tobias, and others (2023). The future of environmental peace and conflict research. *Environmental Politics*, vol. 32, No. 3, pp. 1–27.



International Committee of the Red Cross (2022). The ICRC's call to COP27 to strengthen climate action in conflict settings, 12 October.

International Monetary Fund (2022). The IMF strategy for fragile and conflict-affected states. Policy Paper No. 2022/004.

Kolk, Ans, and François Lenfant (2015). Partnerships for peace and development in fragile states: identifying missing links. *Academy of Management Perspectives*, vol. 29, No. 4, pp. 422–437.

Machingura, Fortunate, and others (2018). Climate information services, integrated knowledge systems and the 2030 Agenda for Sustainable Development. *Sustainable Earth*, vol. 1, No. 1, pp. 1–7.

Manninen, Annika (2022). Science on sustainability: Science, technology and innovation is not focused on meeting the United Nations SDGs, 14 December.

Martin, Darrigo Garrido, and others (2022). *How to Improve Results in Situations of Fragility, Conflict and Violence: 12 Recommendations*. Washington, D.C.: World Bank.

Messner, J.J. (2017). Defining and measuring state fragility, 13 February.

Muggah, Robert (2015). Manifesto for a fragile city. *Journal of International Affairs*, vol. 68, No. 2.

Nevitt, Mark (2023). The Climate-Security Nexus. American Bar Association 60th Anniversary Anthology (National Security Law). 6 January.

Okeke-Ogbuafor, Nwamaka, and others (2023). Proposed solutions to the problems of the Lake Chad fisheries: resilience lessons for Africa? *Fishes*, vol. 8, No. 2, pp. 64.

Overseas Development Institute (2021). Exploring the conflict blind spots in climate adaptation finance, 30 September.

Pauw, Pieter, and Anna Pegels (2013). Private sector engagement in climate change adaptation in least developed countries: an exploration. *Climate and Development*, vol. 5 No. 4, pp. 257–267.

Pelling, Mark, and Juha Uitto (2001). Small island developing states: natural disaster vulnerability and global change. *Global Environmental Change Part B: Environmental Hazards*, vol. 3, No. 2, pp. 49–62.

Robinson, Stacy-Ann (2020). Climate change adaptation in SIDS: A systematic review of the literature pre and post the IPCC Fifth Assessment Report. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, vol. 11, no. 4, pp. e653.

Qi, Yanwei, Fang Zhang, and Zhizhong Wang (2018). Research on country fragility assessment of climate change. *Data Science: 4th International Conference of Pioneering Computer Scientists, Engineers and Educators, ICPCSEE 2018, Zhengzhou, China, September 21-23, 2018, Proceedings, Part II*, pp. 505–515.

Quevedo, Adriana and Yuo Cao (2022). Climate adaptation investments in conflict-affected states. Briefing Policy Paper. 22 August. London: Overseas Development Institute.

Safran, Patrick and Guntur Sugiyarto (2014). Fragility index for a differentiated approach. Manila, Philippines: Asian Development Bank.

Salauddin, Abdulhafeez, and Adeboye Titus Ayinde (2022). *Discovery*, vol. 58, No. 320, pp. 935–940.

Salzinger, Maëlle, and Sophie Desmidt (2023). Climate change and conflict in the Central Sahel: a shared responsibility to support local resilience. edcm. 6 March.

Schoenefeld, Jonas J., Kai Schulze, and Nils Bruch (2022). The diffusion of climate change adaptation policy. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, vol. 13, No. 3, pp. e775.

Shyu, Chian-Woel (2023). Lessons from the World Bank's solar home system-based rural electrification projects (2000–2020): policy implications for meeting Sustainable Development Goal 7 by 2030. *Energy Reports*, vol. 9, pp. 2820–2838.

Soanes, Marek, and others (2021). Principles for locally led adaptation. Issue Paper. London: International Institute for Environment and Development.

Sturridge, Caitlin (2023). Living with climate change, conflict and displacement. Briefing/Policy Paper. London: Overseas Development Institute.

Tänzler, Dennis, Achim Maas, and Alexander Carius (2010). Climate change adaptation and peace. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change*, vol. 1, No. 5, pp. 741–750.

Thier, Alex (2019). Transforming fragile states. London: Overseas Development Institute, 6 June.

Volta Drought and Flood Management (n.d.) Project website.

World Bank (2021). *Toward a Holistic Approach to Sustainable Development: A Guide to Integrated Land-Use Initiatives*. Washington, D.C.: World Bank.

\_\_\_\_\_ (2022). World Bank Open Data. Available at <https://data.worldbank.org/>. Accessed on xx Month 2023.

\_\_\_\_\_ (n.d.). Fragility, Conflict and Violence, <https://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/overview>





**ADAPTATION FUND**

**Adaptation au changement climatique  
dans les situations de fragilité  
et les pays touchés par des conflits :  
leçons tirées du portefeuille d'opérations  
du Fonds pour l'adaptation**

**JANVIER 2024**  
[www.adaptation-fund.org](http://www.adaptation-fund.org)